n'est pas très élevé. Il serait de 25 0/0 environ de la différence entre le tarif de 1878 et les tarifs antérieurs.

Nous souhaitons bien vivement l'adoption de la proposition de M. Paul-Casimir Périer qui rattrait un terme à l'état d'infériorité dans lequel se trouvent les plus vieux serviteurs du pays, les plus intéressants peut-être, vis-à-vis de leurs camarades plus jeunes auxquels la nouvelle loi a fait une situation relativement brillante.

Le ministère et le rapporteur sont également touchés des honorables misères qu'il s'agit de soulager, mais ils diffèrent complètement sur les moyens à employer pour y apporter un remède. Malheureusement, nous avons un reproche à faire à M. Paul-Casimir Périer.

Pour démontrer que la proposition qu'il demande à la Chambre d'adopter ne constitue pas une très lourde charge, il rappelle la prospérité indiscutable de nos finances et se livre à un calcul qui pourrait nous mener loin. Répartissant entre les 38 millions de Français de surplus d'impôt que son projet rendrait nécessaire, le rapporteur constate qu'il suffirait de demander à chacun un sacrifice de 6 centimes. C'est peut-être exact, il n'est pas d'augmentation budgétaire qui ne puisse s'appuyer sur un pareil raisonnement. En somme, nous avons quelque raison de croire que la Chambre, tout en faisant une large part aux sentiments de justice et d'humanité, hésitera beaucoup avant de s'écarter sensiblement du projet que lui ont présenté les trois ministres de la guerre, de la marine et des finances.

Ceci nous amène à conclure dans un sens que nous avons indiqué déjà plus d'une fois, c'est qu'il eût été peut-être plus sage de ne pas demander l'unification absolue des pensions de retraite et de se contenter d'une augmentation aussi sensible que possible des anciennes. Un léger sacrifice imposé au budget n'eut effrayé personne, et, le produit des extinctions aidant, les anciennes pensions eussent pu être amenées à un niveau sensiblement rapproché des nouvelles.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

LA RÉCEPTION DU PORTRAIT
de M. Gustave Nadaud

C'est hier qu'a eu lieu à Roubaix cette fête artistique.

Une nombreuse assistance se pressait dans le grand salon de la Mairie. Outre les personnes représentant l'élément officiel se composant de MM. P. Flipo, A. Vienne, et A. Roussel, adjoints ; Bonnel, Moreau, Delétoile, Destombes, conseillers municipaux, et la commission du *Cercle du Dauphin*, nous avons remarqué que l'élite de la population roubaisienne avait tenu à honorer de sa présence la fête de « deux enfants du pays ; » les familles de MM. Nadaud et Weerts avaient été invitées. Les professeurs et les élèves des écoles académiques, ayant à leur tête M. Mils, directeur de l'école de peinture, étaient rangés à gauche de l'estrade.

La cérémonie a commencé à onze heures et demie précises par la magistrale interprétation d'un des plus brillants morceaux du répertoire de la *Grande-Harmonie*. L'exécution terminée, M. Pierre Flipo a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

Je dois à un empêchement sérieux de M. le Maire de Roubaix, l'honneur de présider cette séance.

Je suis heureux de cette circonstance qui me permet de prendre une plus large part à la démonstration sympathique dont notre illustre concitoyen est l'objet; et j'exprime ici le désir que tous ceux qui, par leurs talents, jettent un nouveau lustre sur notre cité, soient récompensés publiquement comme lui.

Le témoignage de gratitude accordé aux élus est un encouragement pour ceux qui ont l'intention de les suivre.

M. Pierre Flipo a donné ensuite la parole à M. H. Verlais, président du *Cercle du Dauphin*, qui a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Il y a deux ans que, sous le patronage de l'administration municipale et avec le concours de MM.

Achille Scrépel, député du Nord ;
Bossut-Delaoutre, censeur de la Banque de France ;
François Roussel, membre de la Chambre de commerce ;
Alexandre Vinchon, membre de la commission des écoles académiques.
Wibaux-Motte, administrateur de la Caisse d'épargne ;
Joseph Decottignie, négociant ;

nous avons pris l'initiative d'une souscription ayant pour but de confier à M. J. Weerts le portrait de M. Gustave Nadaud, qui s'intitule avec orgueil : le « Chansonnier roubaisien. »

Nos concitoyens, nous sommes heureux de le constater, répondirent à notre appel avec un élan qui les honore. C'est qu'ils avaient à cœur d'acquitter une dette de reconnaissance envers le poète dont notre cité se montre fière à juste titre, à qui la gloire n'a pu faire oublier de vieux amis et qui aime toujours à venir leur demander un peu de repos dans ses fatigues et de calme dans ses succès.

Je pourrais, Messieurs, vous faire ici la biographie de Gustave Nadaud, le prendre au début de sa carrière et vous le montrer ne recueillant que des triomphes, mais je craindrais de blesser sa modestie et, ses œuvres, mieux que nous se chargeront de l'immortaliser.

Sa vie — elle se résume dans ses chansons. A son début, il chante les *Reines Mabilles*, c'est le chant d'une jeunesse qui s'épanouit : Puis viennent : *La Docteur Grégoire*, *Le vieux Tilleul*, *La Gaîté Française*, *Pandore*, *Le voyage Aérien*, *Carcassonne* et tant d'autres que je voudrais citer, mais à quoi bon, qui de vous ne les connaît et ne les admire ?

Qui de vous n'a pu l'entendre sans tressaillir, quand il nous disait de sa voix sympathique, *son Vieux Télégraphe* et *l'Histoire du Mendiant*.

Mais Nadaud n'est pas seulement un homme d'imagination toujours heureux à exprimer des pensées fines ; c'est aussi et surtout un homme de cœur. Où le malheur s'étende sur une cité, sur une famille même, on ne fait point en vain appel à son talent. Il arrive — il chante et sa voix trouve des accents si touchants que les nombreux auditeurs donnent sans compter, — ne le remerciez pas; — l'obligé, — c'est lui.

Nous avons entendu ceux qu'il avait soulagés épeler ses chansons; il leur semblait, qu'en répétant les refrains, ils devaient retrouver le bonheur !

Nadaud a été témoin de ces succès et il aveuait être largement payé.

Que ne pouvons-nous vous transporter au Cercle du Dauphin, le premier né des cercles roubaisiens, et vous montrer notre chansonnier au milieu de cette famille ?

Mais ce serait sortir du cadre restreint dans lequel nous devons nous renfermer. Laissons donc à une voix plus autorisée que la mienne le soin de compléter le tableau bien imparfait que nous venons de vous esquisser.

Ne connaissez-vous pas quelqu'un qui vit toujours au milieu de nous par le cœur, y vécut aussi par son portrait ? Ce quelqu'un, nous l'avons demandé à un autre Roubaisien, à un autre ami, à un artiste jeune encore et qui déjà s'est fait un nom : à Weerts.

Nous aurons ainsi deux souvenirs également chers et également précieux.

Dans cette œuvre où le cœur de l'ami a inspiré le pinceau de l'artiste, Weerts s'est surpassé lui-même. Les critiques les plus autorisés se sont plu à le reconnaître.

Nadaud et Weerts sont si bien faits pour s'entendre !

Nous avons dit ce que fait le chansonnier pour le malheur; Weerts, lui, l'élève des grandes écoles et des grands maîtres, se souvient de sa ville natale, de la pauvre petite salle où il a débuté, du vieux maître qui lui a préparé la voie avec un infatigable dévouement, et, sur le splendide tableau qui lui vaudra la médaille au Salon ; il écrit : « *Élève de monsieur Mils.* »

Nous n'ajouterons rien à ce trait, messieurs ; il peint l'homme.

Vous ne nous pardonneriez pas de terminer ce modeste discours, sans remercier, en votre nom comme au nôtre, une autre gloire de Roubaix : M. Victor Delannoy et la *Grande Harmonie* du concours qu'ils ont bien voulu prêter à cette solennité.

Merci enfin à l'administration municipale qui encourage si généreusement l'étude des Beaux-Arts, dans notre cité, et puissions nous la voir, pour honorer nos deux premiers artistes et encourager nos jeunes élèves au travail écrire sur le fronton du tableau que nous offrons au musée de notre ville

A Nadaud, — à Weerts.
La ville de Roubaix reconnaissante.

D'unanimes applaudissements ont accueilli ce discours. M. P. Flipo, parlant au nom de la municipalité, s'est ensuite exprimé en ces termes :

Messieurs,

Il me reste bien peu de chose à dire, après ce que vous venez d'entendre. Monsieur H. Verlais connaît si bien son sujet, et le présente avec un tel cachet de vérité, que je craindrais, en m'étendant trop longuement, de détruire la bonne impression qui reste de son discours.

J'ajouterai cependant quelques mots pour compléter son tableau.

Alors que notre cité n'était qu'une vaste usine dont les travailleurs ne prouvaient de réelles aptitudes que pour leurs affaires industrielles, notre illustre chansonnier créait des chefs-d'œuvre qui lui assignaient une des premières places dans le monde artistique.

Ses chansons souvent gaies, toujours spirituelles, eurent le don de charmer ses auditeurs, et lorsque, au lendemain de nos revers, considérant la France amoindrie et ruinée, il reprit ses chansons, ses accents patriotiques émurent les cœurs vraiment français.

Il sut si bien définir les sentiments que nous inspiraient les malheurs de notre patrie, et si bien faire comprendre les devoirs que ces malheurs nous imposaient, que chacun éprouvait le désir de la servir.

Gustave Nadaud possède et mérite l'estime de tous ceux de ses concitoyens qui le connaissent. Je suis heureux de pouvoir annoncer ici, qu'il prend en ce moment une mesure qui permettra à tous les Roubaisiens d'apprécier ses œuvres.

Presque tous les peintres en renom se sont chargés de tirer de toutes ses chansons un ou deux sujets.

Ces œuvres réunies formeront une riche collection qui viendra enrichir notre musée. J'espère qu'elles suffiront pour garnir une salle spéciale qu'on appellera le musée Nadaud.

Ses œuvres illustrées seront en même temps mises en vente chez tous nos libraires, dans des conditions qui les rendront accessibles à tous.

Je termine, Messieurs, en exprimant l'espoir que le juste hommage rendu au talent de notre poète, stimulera le zèle de notre jeunesse, et fera grossir les rangs de ceux qui, à peine sortis de nos écoles, remportent de brillants succès.

Le concours tout dévoué de l'administration est acquis à l'avance à ceux qui veulent travailler.

Je suis, non seulement l'interprète de l'administration et du Conseil municipal de Roubaix, mais, j'en suis sûr, celui de la population roubaisienne toute entière, en félicitant les promoteurs de cette petite fête de famille.

M. Verlais a dit en terminant :

Nadaud-Weerts

J'ajoute : « Victor Delannoy » et je dis à ceux que nous sommes fiers d'appeler nos concitoyens: « eux avez mérité notre sympathique reconnaissance. »

Ce discours n'a pas été moins bien accueilli de l'assistance que le précédent.

A M. Pierre Flipo a succédé sur l'estrade M. Vouzelle qui a donné lecture de la lettre suivante à lui adressée par son beau-frère, M. Gustave Nadaud :

Ce n'est pas ma fête aujourd'hui, c'est celle de J. Weerts et je veux me joindre à vous tous, pour la célébrer dignement. — Cependant je lis dans un journal: « M. H. Verlais fera l'éloge de G. Nadaud. — M. Flipo répondra. »

Comment remercier mes compatriotes et amis, qui veulent me rendre un si affectueux hommage ? — Je devrais être au milieu d'eux; — par malheur la distance est grande et les soins de ma santé exigent une prolongation de séjour dans le midi. — Je ne puis serrer toutes les mains, mais les cœurs s'entendent de loin, et le dimanche 20 mars, je serai tout à Roubaix par la pensée et la reconnaissance.

Signé : G. NADAUD.

Inutile de dire que les différentes parties de cette lettre ont été fréquemment soulignées par les applaudissements de la salle toute entière. M. le président a ensuite donné lecture de la poésie suivante, adressée à M. G. Nadaud par un poète lillois, M. Ch. Manso.

AU POÈTE G. NADAUD.

Puisque aujourd'hui Roubaix te fête,
Nous venons, ravissant poète,
Nous joindre à tes concitoyens.
Roubaix bondit, Lille tressaille,
Que son salut vers toi s'en aille,
Que ses chants se mêlent aux siens.

O Roubaix, vaillante ouvrière,
De ton grand poète sois fière,
Fête ce roi de la chanson.
Ton cœur l'aime... le sien t'adore !
Et, souriant, comme Pandore,
Lille dit : « *Vous avez raison.* »

CH.. MANSO.

Lille, 13 mars 1881.

La cérémonie officielle s'est terminée par une brillante exécution dans laquelle la *Grande-Harmonie* passait en revue les chansons les plus connues de Nadaud.

La fin de cette exécution, vraiment remarquable, a été littéralement acclamée.

La réception officielle terminée, la plupart des assistants se sont rendus dans la salle du musée, où est exposé, en ce moment, le portrait de M. Gustave Nadaud.

ERNEST CLASSE.

Le portrait de M. G. Nadaud

Ce portrait est peint, on le sait, par un roubaisien, M. Weerts : ce nom suffit pour éveiller l'idée d'une œuvre remarquable.

Le poète est assis ; son attitude est celle que ses intimes et ses amis lui connaissent : il semble qu'il va se lever pour nous dire l'une de ses chansons ravissantes :

Nous irons dimanche
A la maison blanche.

Ou bien,

Dans un jardin du voisinage
Deux merles avaient fait leur nid.

C'est bien là Nadaud le vrai, le Nadaud du *Dauphin*, le Nadaud que tous les Roubaisiens connaissent; la tête est saisissante; la figure reflète admirablement l'esprit fin et sympathique, spirituel et plein de bonhomie de notre poète-musicien, la bouche est entr'ouverte et parlante. La couleur est chaude et vraie, de cette chaleur et de cette vérité dont les coloristes de l'école de M. Weerts sont si souvent tentés de s'écarter en abusant des contrastes. Si Weerts nous a parfois étonnés par un heurt de tons qui nous semblaient trop éclatants, aujourd'hui il nous prouve qu'il sait astreindre sa trop riche palette aux difficultés et aux finesses du portrait.

La peinture, bien noircie, accuse savamment la construction du front largement touché par plans.

Les yeux, d'une vérité pénétrante, sont bien dessinés; tous les détails, quoique nettement accusés, ne nuisent pas à l'ensemble.

La physionomie générale de l'œuvre est non seulement particularisée par l'expression de la tête, mais encore par l'exécution des mains dont la coloration harmonieuse et franche est alliée à une finesse de dessin et de modelé inappréciable.

Les bras légèrement arrondis n'expliqueront peut-être pas à tous ces raccourcis qui sont pour l'artiste une difficulté. Mais on ne peut éviter dans la nature certains mouvements, lorsqu'il s'agit de donner à un portrait toute la vérité individuelle. Certains sacrifices sont indispensables en peinture ; quelquefois on les exagère.

Weerts a-t-il confondu dans une trop grande unité de tons les vêtements et le fond ? Telle sera, sans doute, l'avis de beaucoup de personnes, mais nous qui comprenons l'intention du peintre, nous sentons qu'il a voulu paraître sacrifier les accessoires pour ramener et attirer l'attention sur la chose principale : les chairs.

L'éclairage du Musée de Roubaix n'est pas non plus aussi avantageux que celui du Palais de l'Industrie où la lumière vive semblait donner au portrait de Nadaud un relief plus saisissant encore ; les accessoires semblaient plus visibles. Quoi qu'il en soit, disons que ces derniers concourent bien à donner à l'ensemble tout le caractère du personnage et si quelques détails laissent à désirer selon les uns, nous pouvons cependant affirmer que le musée de Roubaix possède une œuvre d'une réelle valeur, due à un de nos concitoyens qui compte aujourd'hui parmi les sommités artistiques.

Weerts, qui tient toujours une place importante dans toutes nos grandes expositions, ne tardera pas, nous l'espérons, à briller à la tête de l'école française.

A. SERATZKI.

Dans la journée d'hier, M. Flipo a reçu de M. Mauro la lettre suivante :

Lille, le 20 mars 1881.

A Monsieur P. Flipo,
adjoint au maire de Roubaix.

Monsieur,

Je reçois votre aimable invitation au moment où je me dispose à prendre le train de Gondecourt, je dois prendre part à un concert organisé pour cet après-dîner. Il m'est donc impossible de me rendre au milieu des vôtres, réunis pour fêter leur illustre concitoyen Nadaud.

Je regrette on ne peut plus vivement d'être privé de l'honneur de presser la main du spirituel et ravissant poète, dont Roubaix est fière à si juste titre, et dont la France entière s'honore

Croyez, Monsieur, à mes sincères regrets et veuillez agréer mes respectueuses salutations et l'assurance de mon entier dévouement.

Charles MANSO.

Le Cousin Charles

Tu viens du pays, cousin Charle ;
Quelles nouvelles ? Parle, parle.
— J'ai vû ta mère, elle m'a dit :
« Embrasse bien notre petit.
Pour lui j'ai brûlé plus d'un cierge.
Les soldats n'ont pas assez peur.
Dis-lui qu'il mette sur son cœur
Cette médaille de la Vierge. »

— Merci, cousin Charles, merci.
Va, mon métier n'est pas le pire ;
Le soldat n'a pas un souci.
A ceux qui m'aiment tu peux dire
Que je les aime aussi.

Cousin Charle, as-tu vu mon père ?
Toujours bon ouvrier, j'espère ?
— Il m'a dit : « Mon petit Charlot,
Puisque tu dois le voir bientôt,
J'ai quelque chose à te remettre :
Écrire n'est pas mon état ;
Mais je l'ai fait pour le soldat :
Tu lui porteras cette lettre.

— Merci, cousin Charles, merci.
Va, mon métier n'est pas le pire ;
Le soldat n'a pas un souci.
A ceux qui m'aiment tu peux dire
Que je les aime aussi.

As-tu vu ma sœur Marguerite ?
Je la quittai toute petite.
— Elle entre dans ses dix-huit ans ;
Elle est belle comme un printemps...
Lorsque j'allais franchir la porte,
Sans que personne pût la voir,
Elle a serré dans mon mouchoir
Ce louis d'or que je t'apporte.

— Merci, cousin Charles, merci.
Va, mon métier n'est pas le pire ;
Le soldat n'a pas un souci.
A ceux qui m'aiment tu peux dire
Que je les aime aussi.

Est-ce tout, petit cousin Charle ?
Personne d'autre ?... Parle, parle.
— J'ai vu cousines et cousins,
Les camarades, les voisins ;
Tous ils m'ont dit, comme on suppose
« S'il ne nous a pas oubliés,
Faites-lui bien nos amitiés. »
Mais je ne vois pas autre chose.

— Merci, cousin Charles, merci.
Va, mon métier n'est pas le pire ;
Le soldat n'a pas un souci.
A ceux qui m'aiment tu peux dire
Que je les aime aussi.

Adieu, cousin, et bon voyage !
Ne quitte jamais le village.
— Qu'as-tu, mon ami ? Tu rêves,
Et tu pleures !... Ah ! j'oubliais
Cette bague que j'avais mise
A mon doigt, pour te la donner
C'est... tu ne pourrais deviner.
Tu sais bien, la petite Elise ..

— Merci, cousin Charles, merci !
Va, mon métier n'est pas le pire ;
Le soldat n'a pas un souci.
A ceux qui m'aiment tu peux dire
Que je les aime aussi.

Vieille Histoire

Mes enfants, au coin du feu
Quand chacun de nous se presse,
Laissez-moi penser un peu
Au vieux temps de ma jeunesse;
Laissez-moi rêver toujours
Au souvenir séculaire
Qui berça mes premiers jours.
— Vieille histoire, ma grand'mère.

Si vous saviez, mes enfants,
Comme alors nous étions belles,
Avec nos flots de rubans,
Avec nos fines dentelles !
C'était le temps des amours ;
Les hommes cherchaient à plaire ;
Les femmes plaisaient toujours...
— Vieille histoire, ma grand'mère.

Loin de nos salons, alors,
On laissait la politique ;
Point de pianos discords,
Et point de thé britannique ;
Mais un compliment bien dit,
Une épigramme légère,
De la grâce et de l'esprit....
— Vieille histoire, ma grand'mère.

Alors nous avions, enfants,
Des écrivains de génie ;
Ils étaient beaucoup plus grands,
Avec plus de modestie ;
Ils avaient moins de procès ;
Ils apprenaient la grammaire ;
Ils écrivaient en français...
— Vieille histoire, ma grand'mère.

Mes enfants, si vous saviez ?
Nous avions toutes les gloires ;
Les poétiques lauriers
Et la palme des victoires.
Tout s'inclinait devant nous,
Et les peuples de la terre
Nous admiraient à genoux.
— Vieille histoire, ma grand'mère.

La Mairie nous communique l'avis suivant :

Le Maire de la ville de Roubaix informe ses concitoyens que dans sa séance du 16 courant, le Conseil municipal, voulant venir en aide aux ouvriers sans travail, a décidé :

« 1° Que des fourneaux économiques » seraient immédiatement établis sous la » surveillance de M. Vienne, adjoint, et » MM. Willem, Caudrelier, Spel et Dégremont, conseillers municipaux, membres » de la commission spéciale.

» 2° Que des bons de soupe, de légumes » et de viande seront délivrés gratuitement aux nécessiteux par les soins de » cette commission.

» 3° Qu'une somme de cinquante mille » francs serait affectée à cette installation, et à ces distributions. »

Les personnes charitables pourront se procurer contre remboursément, les bons qu'elles voudraient distribuer elles-mêmes aux nécessiteux, auxquels elles s'intéressent.

Un bureau spécial pour le service des secours sera installé à l'Hôtel des Pompiers.

Les demandes seront admises, tous les jours, à partir du 21 courant, de 9 heures du matin à midi.

Le Maire,
LÉON ALLART.

P. S. — La commission acceptera avec empressement le concours des personnes désintéressées qui voudraient bien l'aider dans sa mission.

Un de nos concitoyens, M. Musin, directeur de la Condition publique, vient de recevoir de la Revue universelle des Sciences, des Lettres et de l'Industrie de Voltri (Italie), une médaille d'honneur de 1re classe, pour ses travaux, avec le titre de membre-collaborateur.

Cette Revue compte parmi ses collaborateurs les hommes les plus illustres du monde et ses membres composent entre-eux une ligue universelle pour le progrès des sciences.

Aux termes d'un rapport présenté par le ministre de l'intérieur et des cultes et approuvé le 15 mars 1881 par le Président de la République, des médailles d'honneur ou des mentions honorables ont été décernées aux personnes ci-après désignées, résidant dans le département du Nord, qui ont accompli des actes de courage et de dévouement, et dont la belle conduite a été signalée par les préfets, pendant le mois de février précédent.

M. A. 2e classe. — Crespel (Léopold, cafetier à Lille ; 19 janvier 1881 : s'est distingué en arrêtant des chevaux emportés attelés à une voiture.

M. A. 2e classe. — Delahousse (Jules-Joseph), lieutenant au bataillon de sapeurs-pompiers de la ville de Tourcoing ; 27 mars 1880 ;

M. A. 2e classe. — Hocepied (Jean-Baptiste), sergent au même corps ; 4 novembre 1879 ; Ont été grièvement blessés dans des incendies.

M. A. 2e classe. — Bianchi (Eugène), dentiste à Lille ; 28 décembre 1880 : s'est dévoué pour arrêter un cheval emporté attelé à une voiture sans conducteur.

Mentions honorables.

Gillain (Gabriel), chef de la section de gymnastique des sapeurs-pompiers de Lille : 1878 : s'est signalé dans plusieurs circonstances, notamment en arrêtant des chevaux emportés.

Steclebout (Henri), ouvrier ébéniste à Lille ; 31 décembre 1880 : belle conduite dans un incendie.

Vendredi, le Conseil d'Etat a statué sur le pourvoi formé par un certain nombre de riverains du canal de la Haute-Deûle, entre Lille et Don, contre une décision du Conseil de Préfecture du Nord qui les avait condamnés pour usurpation sur le chemin de contre-halage.

Le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du Conseil de Préfecture.

Il a fondé sa décision sur ce que la Haute-Deûle étant un canal creusé de main d'homme, les propriétés riveraines ne sont pas assujetties à la servitude de contre-halage, cette servitude n'existant que le long des cours d'eau naturels.

La promenade gymnique organisée par la société *La jeunesse Roubaisienne* a eu lieu hier, comme nous l'avions annoncé. Des dix sociétés invitées huit étaient présentes au rendez-vous, au Petit-Wasquehal.

La promenade s'est effectuée dans les meilleures conditions par un temps magnifique. On a beaucoup remarqué l'allure martiale et la bonne tenue de tous les gymnastes lillois et roubaisiens. La marche était conduite par une excellente sonnerie de 40 clairons et par la fanfare de la *Jeunesse*, qui a enlevé avec beaucoup d'entrain plusieurs beaux pas redoublés.

Grand émoi, ce matin, vers quatre heures, dans la rue du Vieil-Abreuvoir. Le feu venait de se déclarer, chez M. Rosoor-Desreumaux imprimer dans un appartement du second étage. C'est la mère de M. Rosoor qui la première signala le danger. A son appel quelques voisins, des agents de police et les pompes de garde accoururent et le feu fut promptement éteint.

La cause de ce commencement d'incendie n'a pu être précisée.

Les pertes, couverte par une assurance à l'*Union centrale*, s'élèvent à 1,700 fr.

Hier soir, vers sept heures, les habitants de la rue de l'Hospice ont été péniblement impressionnés, par une scène scandaleuse qui, commençée sur la voie publique, en face de l'Hospice, s'est continuée dans l'intérieur de cet établissement.

Un homme à qui les sœurs prodiguent, chaque jour, des soins empressés et qui avait obtenu l'autorisation de sortir, était ivre et tenait sur les religieuses les propos les plus injurieux.

L'agent de police Mayeux, prévenu de ce qui se passait vint inviter cet homme à rentrer à l'hospice; celui-ci résista d'abord, puis suivit les conseils de l'agent. Mais à peine rentré, il recommença de plus belle, à invectiver les sœurs et, s'armant d'une béquille, frappa plusieurs d'entre elles. Sa fureur devint même si violente que l'agent le conduisit au dépôt de sûreté, où il est encore aujourd'hui.

Cet individu se nomme Auguste Nosens.

Nous avons annoncé, il y a deux jours, la mort subite de M. Lassalle, agent d'affaires, rue des Fabricants. La famille du défunt nous demande une rectification au récit que nous avons publié à ce sujet.

Ce n'est ni à table, ni vers onze heures que M. Lassalle est mort, mais dans son lit, vers deux heures et demie du matin. Il avait soupé comme d'habitude, et s'était couché à dix heures et demie sans se plaindre. C'est trois heures plus tard, qu'inquiétée, par les aboiements d'un chien, Mme Lassalle voulut éveiller son mari, mais ne recevant aucune réponse et le voyant inerte, elle fit appeler M. Deux, médecin-pharmacien qui ne put que constater que M. Lassalle venait de succomber à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Un vol assez important a été commis, samedi dernier, dans le tissage de M. Wibaux-Mulliez, rue des Longues-Haies.

Un malfaiteur s'est introduit dans le bureau du directeur, M. Victor Catelain et a enlevé une somme de 700 fr. qui avait été soigneusement déposée dans une caisse fermant à clef.

L'auteur de ce vol n'est pas connu.

Deux fils de la blonde Albion, John Whiler et Samuel Biaens, ouvriers mécaniciens, ont été arrêtés hier, pour vagabondage.

On nous prie de rappeler que le carrousel organisé à Wattrelos, au bénéfice des pauvres, aura lieu le 15 et non le 5 mai, comme on nous l'avait d'abord fait dire.

La course à pied donnée hier après-midi, sur la place des Nonnes, par M. Delatouche, l'homm-cheval. a attiré une foule considérable.

Il pouvait y avoir 1200 personnes environ. La récette s'est élevée à 450 francs net, frais déduits.

Le coureur a rempli son programme avec succès ; il a fourni sa course de 28 kilomètres, (100 fois le tour de la piste) en 2 heures et 1minute. M. Planchon de Roubaix l'a accompagné, mais il s'est trouvé obligé de s'arrêter au 68e tour, à cause d'une indisposition subite, résultat d'un accident contracté, il y a quelques jours.

Quant à M. Delmasure, il s'est abstenu de courir, sous prétexte de manquement aux conditions qu'il avait proposées. En effet, M. Delatouche a refusé de consentir à payer 50 francs que demandait M. Delmasure pour l'accompagner dans sa course.

Une famille arabe, les Mohammed-Ben-Hassein, ont exécuté divers exercices acrobatiques en guise d'intermèdes à la course. Ils se sont évertués à présenter à l'admiration des assistants, les jeux du désert : jongleries, danses, tours de force, manœuvres d'armes, etc. Ces exercices n'ont pas laissé d'intéresser vivement les spectateurs.

Les Mohammed-Ben-Hassein doivent revenir, à Tourcoing, dimanche prochain ou le suivant, pour donner une représentation complète.

L'homme-cheval est parti, hier soir même, pour Armentières.

VILLE DE ROUBAIX. — Cours de Physique. — Mardi 22 mars. — De la télégraphie et de la téléphonie.

La Conférence de l'Hippodrome.
A Lille

Hier a eu lieu, à l'Hippodrome lillois, la conférence donnée par M. Lucien Brun, sénateur, et M. le vicomte Mayol de Lupé rédacteur en chef de l'*Union*.

L'enceinte pouvait à peine contenir la nombreuse assistance, évaluée à 6000 personnes environ, avides d'entendre le penseur libéral et l'écrivain hardi et profond, venus pour tracer le programme d'un grand parti.

A trois heures et quelques minutes, les deux orateurs ont paru sur l'estrade, accueillis par des bravos énergiques et unanimes.

La séance s'est ouverte par une allocution de M. Scalbert exposant à l'auditoire ardent et compact qui se pressait autour de la tribune l'objet de la réunion.

C'est dans les meilleurs termes et avec cette chaleur qui est la marque d'une conviction sincère, que M. Scalbert a présenté au public lillois les deux orateurs dont les noms seuls suffisaient, d'ailleurs, à attirer la sympathie et à commander la confiance.

M. Lucien Brun, répondant à M. Scalbert, a constaté que toutes les opinions étaient représentées dans la salle et il a pris le soin de déclarer qu'il s'efforcerait de ne blesser les sentiments d'aucun des assistants.

Les deux orateurs qui viennent exposer à Lille la politique royaliste, remplissent un devoir, a-t-il dit.

Les catholiques ont une mission à accomplir dans la famille, dans l'état et dans la société. Dans le plan divin où les nations, comme les particuliers, ont leur rôle tracé à l'avance, tout catholique a, sous peine de se soustraire à un devoir formel, l'obligation de lutter pour la défense de ses droits et de ses libertés et de résister aux empiétements constants de l'Etat.

L'Etat dispose de tous les moyens d'action. Il a dans sa main l'administration, l'armée, le budget. Les catholiques ne sauraient, dans cette situation, demeurer inactifs et laisser à l'Etat, trop bien armé, malheureusement, pour ruiner les principes fondamentaux de l'ordre social, le moyen de battre en brèche la religion.

Quelques catholiques veulent bien ne pas se désintéresser des affaires publiques ; mais ils entendent séparer les intérêts religieux des institutions politiques. Ils ne veulent pas s'occuper de la forme du gouvernement et ils prétendent, dans ces conditions, sauvegarder les intérêts qui leur sont chers.

C'est là, selon l'orateur, la politique des expédients, la politique de ceux qui entendent ne se préoccuper que de l'état du malade sans se soucier des remèdes propres à le sauver. Il est impossible cependant de faire ainsi abstraction des moyens indiqués pour remédier à une situation que l'on reconnaît être mauvaise.

Il ne suffit pas de se déclarer conservateur, il faut encore préciser nettement ce que l'on veut conserver. On ne saurait s'expliquer l'indifférence de certains hommes, qui se prétendent jaloux de sauvegarder les droits des catholiques, en présence des attentats continuels du gouvernement. Il est bon et juste de respecter l'autorité publique, mais il est impossible de ne pas protester contre ses actes, lorsqu'elle devient l'auxiliaire des crocheteurs de serrure ! Comment, en effet, admettre qu'un gouvernement pousse le mépris des droits des citoyens jusqu'à provoquer la résistance de magistrats indépendants et équitables, contraints de résigner leurs fonctions pour n'avoir pas à se faire les instruments de l'arbitraire.

Le plan dont le gouvernement poursuit la réalisation et qui n'a d'autre objet que la déchristianisation de la France, pourrait-il ne pas soulever les protestations des catholiques ? La violation des droits des citoyens ne laissant aux magistrats d'autre moyen de sauvegarder leur honneur que de résigner leurs fonctions; l'abus que l'on fait des finances de l'Etat; la façon imprudente dont sont gérés les intérêts des citoyens peuvent-ils autoriser certains conservateurs, plus jaloux ce semble, de dissimuler leur opinion que de faire leur devoir, à s'envelopper dans une indifférence systématique et à perdre de vue cette vérité incontestable que la monarchie chrétienne peut seule sauver la France chrétienne ?

On peut être d'un avis différent, ajoute l'orateur ; mais on ne saurait contester cependant que la République, jugée déjà à trois reprises différentes, personnifie encore l'hostilité au christianisme et à l'ordre social.

Ce langage n'est pas, dit M. Lucien Brun, une protestation intéressée contre l'ordre de choses existant ; c'est le cri de la conscience provoquée par des excès inqualifiables.

Les conservateurs royalistes n'ont jamais eu pour objectif le renversement du gouvernement par la violence; mais simplement la défense des intérêts vitaux du pays. Ce programme est conforme aux inspirations émanant de Mgr le comte de Chambord, dont l'orateur lit une lettre très explicite. Sauvez la France, a dit le roi, sauvez-là à tout prix, dussé-je mourir sans la revoir !

Nous n'attaquons pas la Constitution, dit M. Lucien Brun, nous voulons la réformer, et nous en avons le droit puisqu'elle est révisable. — Nous ne voulons pas agir révolutionnairement et violemment, nous voulons agir énergiquement et résolument. — A ceux qui nous entendent de choisir entre notre politique claire et franche et la politique louche et indécise de nos adversaires.

Ne nous laissons pas effrayer quand l'avenir s'assombrit. A une époque encore peu éloignée, la mort du duc de Berry sembla nous interdire toute espérance; quelques mois après naissait le comte de Chambord, le gardien nécessaire de l'ordre européen.

Ce prince devant qui tout le monde s'incline, qui personnifie le droit et la justice et que doivent respecter tous ceux qui aiment la patrie d'un amour sincère c'est le roi, c'est Henri le Désiré !

Ces paroles accueillies par les applaudissements de l'immense majorité de l'assemblée, soulèvent une protestation isolée. Son auteur est immédiatement rappelé aux convenances par ses voisins.

Non, continue l'orateur, ce n'est pas pour la confusion de la France, mais pour son salut, que le roi chrétien, le modèle de toutes les vertus, a été protégé jusqu'à ce jour ! Il reprendra possession du trône de ses pères et rendra à la France la sécurité et la prospérité, en même temps qu'il rétablira l'équilibre européen et déchirera aux yeux du monde les voiles qui, depuis trop longtemps, recouvrent la justice et la liberté !

Des applaudissements éclatent de toute part, et M. le vicomte Mayol de Lupé se lève, unissant ses félicitations à celles que l'assistance vient de décerner à l'orateur.

Après avoir salué dans la personne des honorables membres du bureau, ses guides et ses chefs, M. le vicomte de Lupé a rendu hommage à la sublime fidélité des royalistes, et il a en même temps déclaré qu'il chercherait à comprimer tout élan de nature à blesser des adversaires respectés.

Tout en gardant les ménagements que la courtoisie lui impose, M. de Lupé entend, dit-il, se placer, tête haute et bannière déployée, sur le terrain de la monarchie légitime, de la monarchie représentée par le comte de Chambord, qui n'entend être le roi de tous que parce qu'il est le premier des Français.

Quatorze siècles d'honneur et de gloire ne sauraient être effacés par un siècle d'aventures. L'ère de la conciliation est proche, malgré les efforts de la Révolution. On pressent un changement prochain ; déjà les moins clairvoyants et les plus timides saluent l'avènement du roi !

Avant que les penseurs et les philosophes eussent compris l'inévitable triomphe de la légitimité, les femmes de France, guidées par leur cœur, ont pressenti l'heure du salut et de la délivrance. Ce n'est pas faire une digression que de déposer à leurs pieds un hommage reconnaissant.

Protestant ensuite contre la confiscation de nos droits et de nos libertés, l'orateur a flagellé en termes énergiques la conduite des nihilistes français, qui ne veulent rien laisser debout de nos traditions et de nos croyances. Il a rappelé le voyage de M. Ferry dans le Nord, livré à l'examen impartial de l'auditoire la conduite de M. Constans, organisateur officiel du crochetage des portes de couvents, l'attitude de M. Cazot, contre laquelle a protesté la magistrature tout entière. Les écarts ministériels ont été déjà relevés, dit M. de Lupé, par la presse conservatrice de Lille, qu'honore sa haine de l'oppression et son amour de la justice. — Ce sont là, d'ailleurs, les sentiments qui animent la jeunesse lilloise élevée et formée par des maîtres dignes d'elle.

Mais les tendances, pour si bonnes qu'elles soient, les sentiments, pour si élevés et si généreux qu'on les reconnaisse, ne suffisent pas lorsqu'il s'agit de lutter efficacement contre les envahissements de l'esprit révolutionnaire.

Aux entreprises criminelles des agitateurs, il faut opposer des actes. La transaction a fait son temps. Aucune conciliation n'est possible avec un pouvoir dont le programme se résume ainsi : lutte acharnée contre la religion et la liberté.

Non, ajoute l'orateur, pas de faiblesse, pas de défaillance. Ne nous laissons pas égarer par des sophismes. Ne tentons pas d'améliorer ce qui est absolument mauvais. On ne compose pas avec le mal. Pour remédier aux effets, il faut s'attaquer aux causes. En tentant une guérison impossible, on favorise, sans le vouloir, la contagion.

Cette vérité s'impose. Point n'est besoin pour la mettre en relief d'insister sur les faits qui viennent de se produire ni sur les menaces dont l'avenir est rempli !

L'anniversaire du 18 mars est trop voisin de nous pour qu'il soit nécessaire de s'appesantir sur les conséquences